

Publié par *Renouvelle* (<http://renouvelle.be>)

[Accueil](#) > Mieux qu'un compte épargne : Investissez dans une coopérative !

Mieux qu'un compte épargne : Investissez dans une coopérative !

Christophe HAVEAUX, 13 Février 2017



COOPERATIVES
A LA CARTE

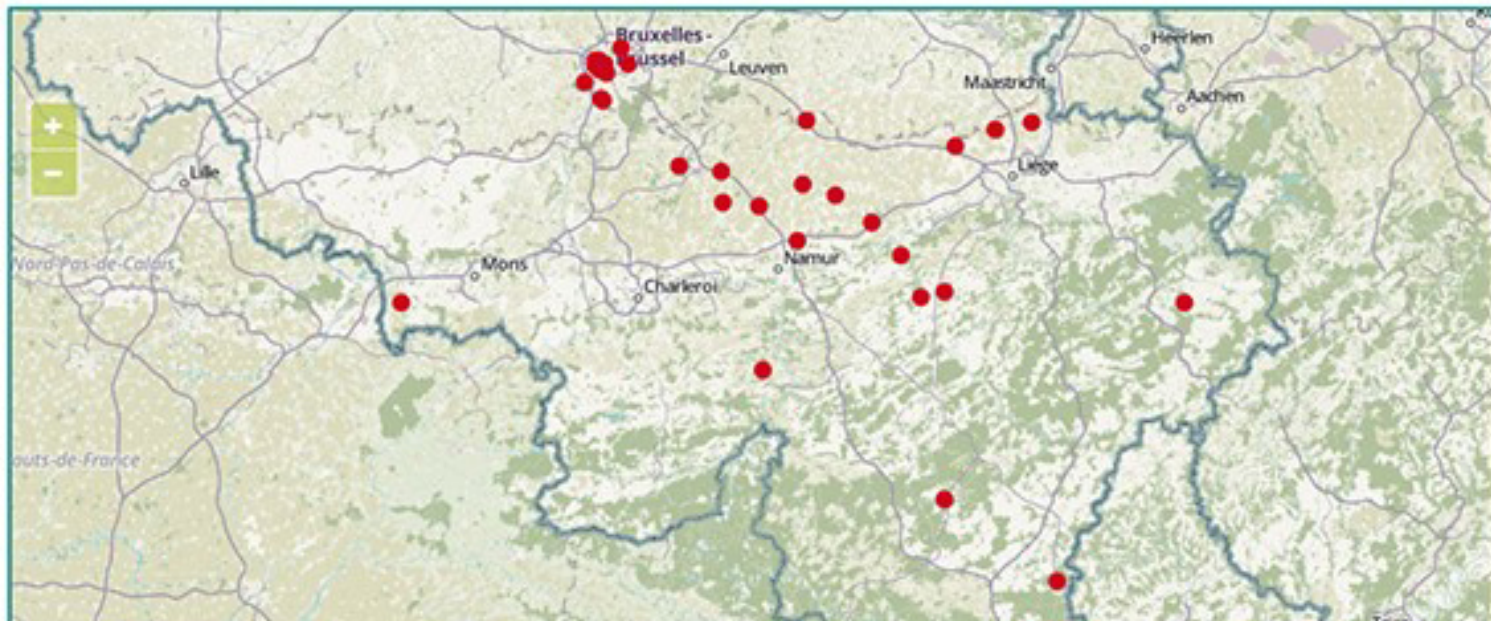
Se déconnecter

Mes données | Mon portefeuille | Contact | FR

PROJETS

COOPÉRATIVES

FAQ



Lancé par l'APERe en partenariat avec la fédération REScoop Wallonie, le nouveau site web Coopalacarte.be offre une vitrine unique des coopératives citoyennes actives en énergie durable.

Grâce à cet outil, le citoyen peut facilement investir dans une coopérative et gérer son portefeuille. Avec des rendements plus attractifs qu'un compte épargne.

Le saviez-vous ? En 2016, pour les projets déjà actifs, les citoyens coopérateurs ont engrangé des dividendes entre 1 et 6% (le maximum légal).

Les coopératives sélectionnées sur le site web répondent à une série de critères qui garantissent au visiteur un investissement réellement citoyen. Elles sont ouvertes, démocratiques, indépendantes, non spéculatives, transparentes, bienveillantes et réactives.

Trop beau pour être vrai ? Visitez Coopalacarte.be, consultez les pages des coopératives, découvrez leurs projets, plongez-vous dans la Foire Aux Questions et faites-vous une idée...

Quand l'envie de mieux gérer votre épargne vous démangera, il suffira de vous inscrire sur le site pour qu'on facilite l'acquisition et la gestion de vos parts.

Source URL: <http://renouvelle.be/fr/outils/mieux-quun-compte-epargne-investissez-dans-une-cooperative>